Sommaire

Remerciements	7
Avant-propos	9
Première partie	
PETITE HISTOIRE CRITIQUE D'UNE POLITIQUE PUBLIQUE	
Introduction	15
Légiférer pour la qualité architecturale	21
Former les architectes de demain	29
Création architecturale et patrimoine	37
Ville, architecture et construction	47
Conclusion	57
SECONDE PARTIE	
Parole plurielle des acteurs de l'État au travail	
Douze directeurs pour l'architecture française	
Max Querrien	65
Michel Denieul	83
Alain Bacquet	99
Jean-Philippe Lachenaud	115
Joseph Belmont	131
Jean-Pierre Duport	149
Claude Robert	165

ARCHITECTURE, URBANISME ET PRATIQUES DE L'ÉTAT

Jean Frébault	181
Catherine Bersani	199
François Barré	217
Wanda Diebolt	233
Michel Clément	251
Deux autres regards sur la politique de l'architecture	
Pierre Mayet	271
Maryvonne de Saint Pulgent	287
Annexes	
Chronologie des directeurs de l'Architecture	306
Positionnements de la direction de l'Architecture	311



Remerciements

Le projet de ce livre a fait l'objet d'une lettre de mission signée conjointement par les deux comités d'histoire concernés, celui du ministère de la Culture d'une part, et celui des ministères de la Transition écologique et solidaire et de la Cohésion des territoires d'autre part. Je veux remercier ces deux institutions avec lesquelles j'avais l'habitude de travailler et qui, en l'occurrence, ont assumé les aléas de la longue durée pour la réalisation de cet ouvrage. Au tout début de cette initiative, il y a eu l'accord du Comité d'histoire du ministère de la Culture de l'époque grâce à Christian Pattyn, ancien directeur du Patrimoine. Il a cru à l'idée originale d'un tel corpus d'archives orales. Il a très tôt exprimé sa confiance pour ce chantier et je lui en sais amicalement gré.

Comme cette publication s'appuie logiquement sur le socle de mes premiers travaux de recherche précisément financés et publiés il y a vingt ans par ce comité d'histoire, je prends soin ici de rendre hommage et de saluer la mémoire de son fondateur, Augustin Girard. Il a soutenu sans faille les péripéties doctorales de mes investigations d'origine. Il a accompagné mes premières démarches historiennes pour qu'elles puissent trouver cette assurance qui leur manquait encore.

L'ensemble des entretiens qui donne naissance à cette publication doit beaucoup aux relations privilégiées que j'ai pu entretenir avec les acteurs de cette histoire de cinquante ans. Dans certains cas, ce sont des connaissances déjà anciennes. Dans d'autres, ce sont des rencontres plus récentes et non moins riches d'enseignements. Je souligne dans cet ouvrage que la relation de l'historien et du témoin n'est pas toujours chose facile mais je dois à la vérité de dire que, dans le processus des très nombreux allers-retours de transcription, de correction, de relecture, de réécriture et de validation, c'est une véritable relation de confiance qui s'est installée. Elle m'honore. À ces anciens hauts fonctionnaires qui n'ont pas l'habitude de se raconter librement, j'exprime donc mes remerciements les plus sincères car l'exercice d'une parole sans trop de retenue n'est parfois pas si simple.

Un comité de pilotage a été constitué pour accompagner ce chantier éditorial et pour le guider dans ses incertitudes. Les conseils avisés et la critique constructive de ses

membres lui ont apporté beaucoup et je leur dis toute ma gratitude. Merci donc à Maryvonne de Saint Pulgent, présidente du Comité d'histoire du ministère de la Culture, et à Patrick Février, cheville ouvrière du Comité d'histoire des ministères de la Transition écologique et solidaire et de la Cohésion des territoires, qui assument la responsabilité institutionnelle de cet ouvrage. Merci aussi à Arlette Auduc, qui s'est engagée avec détermination dans cette aventure pour qu'elle puisse effectivement tenir ses promesses. Son expérience m'a été précieuse. Merci encore à Florence Contenay et à François Chaslin, qui n'ont jamais manqué d'exprimer un point de vue aussi rigoureux que bienveillant sur les différentes étapes de ce travail.

Maud Marchand a œuvré avec une redoutable précision sur chacune des transcriptions de ces entretiens. C'est sur la base de ses premières touches rédactionnelles que j'ai pu m'engager dans l'écriture pour échanger avec les témoins sur le fond et sur la forme de leurs propos. Je la remercie très vivement. Au Comité d'histoire du ministère de la Culture, David Fouqueray a apporté une contribution aussi réactive qu'efficace dans le dispositif de recherche et je veux également lui manifester ma reconnaissance.

Parmi les choix décisifs que le comité de pilotage a souhaité assumer, il y a celui de l'essai que j'ai eu à cœur de rédiger pour la première partie de l'ouvrage. Ce texte a très utilement bénéficié de trois lectures critiques qui l'ont fait évoluer dans ses versions successives. Arlette Auduc, Bertrand Lemoine et François Chaslin ont bien voulu entrer dans l'univers tumultueux de mes analyses pour en souligner à la fois les avantages et les inconvénients. Je les remercie infiniment pour cette contribution qui m'oblige.

Et puis, finalement, pour conclure ces quelques lignes de remerciements, je veux dire ici tout ce que ce livre doit à Geneviève Gentil, dont chacun sait sa contribution au Comité d'histoire du ministère de la Culture depuis tant d'années. Pour qu'un tel ouvrage puisse enfin voir le jour, elle a consacré une énergie sans pareille, pleine d'enthousiasme et de convictions. Dans les moments les plus délicats qui sèment le doute dans un chantier comme celui-ci, elle a toujours été là pour encourager et stimuler. Je lui dois aujourd'hui d'être parvenu au bout du chemin, non pas seulement au service d'une histoire de l'État, mais également au profit d'une connaissance des mondes qui façonnent notre environnement quotidien.

C'est là le sens de cette publication que j'ai plaisir à dédier à tous ceux qui œuvrent à l'amélioration de notre cadre de vie.

Avant-propos

L'idée du livre qu'on a entre les mains est née il y a vingt ans. C'était au moment où j'en écrivais un autre. À cette époque, le Comité d'histoire du ministère de la Culture et de la Communication m'avait confié la responsabilité d'un travail de recherche consacré à l'une des politiques publiques de l'État, celle de l'architecture. Avec ses instabilités chroniques, cette politique avait été transférée au ministère de l'Équipement en 1978, puis elle était revenue au ministère de la Culture en 1995. L'émoi suscité par ce dernier épisode, au lendemain de l'élection de Jacques Chirac à la présidence de la République, avait justifié qu'une analyse approfondie soit réalisée sur le sujet. Durant plusieurs années, j'ai donc étudié l'origine de ces mouvements, le contenu de ces réformes et l'action de ceux qui en avaient la charge. Le résultat de ces investigations a été publié en 2001 sous le titre L'État et l'architecture. 1958-1981. Une politique publique ?

Tandis que j'assumais la mise en œuvre de ce chantier aux connexions multiples, deux terrains de recherche se sont formalisés. Ils ont fait émerger une perspective nouvelle pour l'analyse de cette politique publique. Aujourd'hui, ils donnent naissance à cet ouvrage, qui paraît à quelques encablures du quarantième anniversaire du vote de la loi de 1977 sur l'architecture.

Le premier terrain de recherche avait identifié une fonction très spécifique dans l'appareil d'État, celle de directeur d'administration centrale. Elle est au centre de l'action gouvernementale, au contact du politique, depuis les phases de conception jusqu'aux étapes de réalisation. Reflet opérationnel du centralisme à la française et sommet hiérarchique du pouvoir régalien, elle est au cœur de la mécanique technocratique de l'État. D'aucuns diront cependant qu'elle est parfois l'expression d'une impuissance publique aux responsabilités très partagées. Dans les premières études, j'avais eu à analyser la contribution de nombreux hauts fonctionnaires ayant œuvré dans les domaines divers et complémentaires de l'architecture, du patrimoine, de l'urbanisme, du paysage et de la construction. C'était une enquête minutieuse et passionnante. Mais aussi un chemin délicat et périlleux. Ici, c'est une généalogie originale qu'il s'agit d'examiner et de mettre en lumière. Elle propose de solliciter la mémoire de douze anciens directeurs de l'Architecture.